

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 479 364

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 07362

(54) Double sécurité pour le blocage de tubes télescopiques de faible diamètre.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). F 16 B 7/12.

(22) Date de dépôt..... 28 mars 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 40 du 2-10-1981.

(71) Déposant : BARSANTI Jean, résidant en France.

(72) Invention de : Jean Barsanti.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

DOUBLE SECURITE POUR LE BLOCAGE DE TUBES
TELESCOPIQUES DE FAIBLE DIAMETRE

La présente invention concerne, entre autre, la fabrication, dans le domaine orthopédique, des cannes anglaises, où une sécurité accrue est indispensable dans le système télescopique des tubes qui sont, dans certains cas, de faible diamètre.

- 5 Dans ce domaine, des dispositifs sont déjà connus : simple bouton poussoir maintenu avec un ressort en V et traversant deux trous réalisés dans les tubes devant coulisser afin d'obtenir des réglages différents. Autre procédé connu : même système que ci-dessus, mais double et à l'opposé du premier bouton poussoir : système possible 10 à condition que le diamètre du tube soit assez grand de façon à permettre au petit bouton poussoir de se dégager, ceci ne pouvant être utilisé dans des tubes de faible diamètre.

Grâce à notre système, objet de notre invention, nous pouvons pallier à cet inconvénient grâce au décalage des deux boutons poussoirs toujours maintenus par les ressorts en V.

Le dispositif objet de notre invention comporte un tube extérieur percé de deux rangs de trous décalés, un tube intérieur coulissant dans le premier tube et lui-même percé de deux trous opposés décalés de la même façon que sur le premier tube. Dans ce deuxième tube, on 20 enfile de chaque côté deux ressorts plats munis de chaque côté d'un téton ou bouton poussoir serti sur le ressort et que l'on fait respectivement ressortir par un trou. En faisant coulisser le tube intérieur dans le tube extérieur, on arrive, grâce à un bon centrage des trous, à faire coïncider les deux trous intérieurs avec deux 25 trous extérieurs de façon à faire ressortir les deux petits tétons ou boutons poussoirs.

Nous avons ainsi réussi un réglage et immobilisé le tube intérieur par rapport au tube extérieur, ceci grâce aux deux tétons qui ont pu être mis en place d'une façon décalée. Ce procédé est surtout employé pour tout système de réglage où les deux tétons ou boutons pousoirs 5 n'ont pu être mis en face pour une question de place.

Le dispositif objet de notre invention comprend un tube 1 percé d'un côté de un ou plusieurs trous, et du côté opposé à ces derniers du même nombre de trous plus un et décalés comme l'indique le plan - un tube 2 coulissant dans le tube 1, percé également d'un côté 10 d'un trou, et d'un deuxième trou à l'opposé, avec le même décalage et le même diamètre que les trous du tube 1 - deux boutons pousoirs 3 et 4, fixés respectivement à un ressort en forme de V, 5 et 6, ressort qui oblige le bouton poussoir, quand les trous du tube 2 tombent en face des trous du tube 1, à sortir et interdit ainsi 15 tout mouvement latéral entre les tubes.

Pour un nouveau réglage, il faut appuyer avec deux doigts sur les boutons pousoirs 3 et 4 et choisir une nouvelle position entre les deux tubes.

Si, pour une raison quelconque, un bouton poussoir venait soit 20 à mal fonctionner, soit à se détériorer, le deuxième bouton est là pour pallier à cette défectuosité, c'est donc une sécurité supplémentaire.

Ce système de réglage de deux tubes télescopiques avec double bouton poussoir peut surtout être utilisé :

25 - dans le domaine orthopédique : pour le réglage de cannes anglaises, de marche, béquilles, déambulateurs, tripodes et tous appareils utilisant deux tubes télescopiques où une sécurité est indispensable.

30 - dans les luminaires,
- dans les supports pour appareils photo, caméras, micros ...
- pour le réglage à hauteur variable de tabourets, chaises, ...
- pour le réglage d'antennes télescopiques et tous systèmes télescopiques.

35 - pour le réglage des mâts de tentes et auvents (matériel de camping)...

R E V E N D I C A T I O N S

- 1^o- Dispositif qui permet une double sécurité sur un système de tubes télescopiques de faible diamètre, caractérisé par le fait qu'il comporte deux rangées de trous décalés de façon qu'ils se trouvent équidistants les uns par rapport aux autres. Après réglage, les deux tubes seront solidaires grâce à deux tétons ou boutons pousoirs qui trouveront leur place lorsque deux trous se trouveront en face.
- 5 2^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait qu'au moment du choix du réglage, si l'on désire un réglage plus précis, il suffit de faire pivoter le tube intérieur d'un demi-tour : de ce fait, on obtient un écart divisé par deux.
- 10 3^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que les tubes peuvent être en différente matière : plastique, acier, aluminium, etc...
- 15 4^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le ressort peut être réalisé avec du feuillard plat ou du fil acier.
- 20 5^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que les pions ou boutons pousoirs peuvent être réalisés soit en acier, laiton, cuivre, aluminium ou alliage d'aluminium, plastique, bois, etc...
- 25 6^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le nombre de trous ou leur espacement sont étudiés de façon à obtenir les réglages désirés.
- 7^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le téton ou bouton poussoir a un diamètre et une longueur à déterminer suivant l'importance de la résistance désirée et l'encombrement que ce dernier impose par son retrait dans le tube.
- 30 8^o- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que les trous percés sur les deux tubes peuvent être, soit :
 - diamétralement opposés,
 - disposés suivant un angle quelconque,
 - superposés.

R. Horne

2479364

